

Les Échos de la Corpo

Juin 2005

Libre opinion : Travailler dans le communautaire, un métier à risque et des conditions exécrables

D'un contrat de travail à un autre, ça fait maintenant plus de 25 ans que je promène mes humeurs dans le communautaire. Ainsi, après tout ce temps, il me semble encore que travailler dans le communautaire demeure l'une des plus belles expériences qui soient.

L'un des principaux arguments qui militent en faveur de cet énoncé est, justement, de pouvoir concilier militance et travail de permanence. Pourtant, à cause de la précarité d'emploi et des conditions de travail souvent exécrables qui y prévalent, la belle et noble aventure peut facilement tourner au cauchemar pour qui n'est pas suffisamment sur ses gardes.

En fait, à cause d'un filet de sécurité sociale trop mince, de salaires désavantageux et de régimes de retraite inexistant, travailler dans un tel domaine relève souvent de la haute voltige. Ainsi, quiconque veut avoir un bébé, se payer un peu de luxe, ou tout simplement rembourser ses dettes d'études, devra rapidement apprendre à vivre en déséquilibre constant. Sur le fil, comme on dit.

Hélas, la liste est très longue de ces gens du communautaire qui sont passés au travers des mailles du filet pour atterrir soit chez le psy, soit devant un agent du fisc ou du bureau de chômage. Tout ça à cause d'un manque d'encadrement, à cause d'informations inadéquates ou tout simplement faute de soutien de son propre milieu.

Des salaires et conditions qui sont restés collés au fond.

Aujourd'hui, j'ai beaucoup de misère à voir évoluer des permanents dans les quasi mêmes conditions de précarité et de salaires minables d'il y a 15 ou 20 ans. Je charrie, j'exagère ? Si peu.

La preuve : à l'été 1984, l'année à Québec du grand flop des Voiliers et de la Papemobile-consacrée, je gagnais autour de dix dollars l'heure au Groupe de défense des détenus de la ville du même nom. Soit dit en passant, à Montréal et en région, les conditions de travail des autres groupes de défense de droits étaient à peu près les mêmes.

Comment se fait-il donc, que 20 ans plus tard, dans certains groupes de défense de droits, des employés gagnent soit la même chose, soit à peine quelques dollars de plus ? Au moment d'écrire ces lignes, saviez-vous qu'environ le tiers des salariés du communautaire vivent sous le seuil de pauvreté selon une enquête récente menée conjointement par Relais-Femmes et le Centre de formation populaire.

Comment se fait-il donc que, vingt ans après, bon nombre de groupes du communautaire pataugent encore dans la précarité, sans contrat de travail formel, sans assurance collective, et - encore moins - sans l'ombre d'une demi-mesure d'un quelconque régime de retraite ?

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

DU BAS-RICHELIEU

71, rue de Ramesay, bureau 208

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

Téléphone : (450) 746-7871

Télécopieur : (450) 746-7108

Courriel : cdcbr@aide-internet.org Site web : www.sorelregion.org/cdc



Ce qui se passe dans le monde communautaire	Pages 1-4
Ce qui se passe à la CDC	Pages 5-6
Infos des membres	Pages 6-8
Infos diverses	Pages 9-12

Ce qui se passe dans le monde communautaire

(suite Libre opinion)

Comment se fait-il que des permanents de groupes se retrouvent encore avec des semaines de 50 heures travaillées, sans possibilité de les récupérer en temps de vacances ou autrement ? Qu'est-ce qui ne va pas dans le communautaire ? Qu'est-ce qui a cloché par rapport à l'évolution normale des choses ?

Est-ce que, depuis 20 ans que ça dure, les salariés du communautaire auraient fait vœu de pauvreté, par solidarité avec les gens dont ils défendent les droits : femmes, pauvres, chômeurs, bénéficiaires ? Est-ce que, pendant tout ce temps, les permanents de groupes auraient sciemment décidé de pousser à bout la logique de la simplicité volontaire ? Est-ce qu'il faut croire qu'il y a une adéquation directe et nécessaire entre la réussite des objectifs et le syndrome du cordonnier mal chaussé ?

Autrement dit, est-ce que, comme groupe, atteindre ses objectifs est quelque chose d'irréalisable dans des conditions normales et décentes pour les employés ?

Des structures défailtantes et un sujet tabou !

Ici, outre -- bien sûr -- le sous-financement chronique des groupes et tout le temps perdu en recherche d'argent, il semble bien qu'une des principales causes de ce résultat très peu encourageant pour la relève réside dans l'effarant taux de roulement du personnel. Un va-et-vient étourdissant des employés qui, combiné à de faibles budgets et des choix de performance absolue, fait en sorte que l'on a très peu investi dans les structures de travail. Avec comme résultat un taux de rétention désastreux et l'inquiétante perspective de voir le bassin de main-d'oeuvre du communautaire se vider complètement avec le départ des boomers, une crainte exprimée dans les résultats de l'enquête.

Un des problèmes c'est que, pour toutes sortes de raisons, la question des salaires et des conditions de travail dans le communautaire a toujours été nimbée d'une aura de mystère et de suspicion. Du plus loin que je me souviens, en revisitant mes périodes chômées ou travaillées, on a toujours abusé du non-dit quand il s'est agi de cette question. Tout au plus avait-on droit à un pétard mouillé de temps à autre, la plupart du temps au lendemain d'un cinq à sept prolongé entre permanents «frus».

Un tel silence, une telle auto-censure, soit parce qu'on se méfiait d'un c.a. trop paternaliste, ou trop centré sur l'entreprise privée, soit (surtout) qu'on vivait de la honte à nourrir le syndrome du cordonnier mal chaussé. Pas facile évidemment, de défendre les droits des «pôvres», et d'admettre qu'on l'est !

Quelques signes encourageants, mais...

Bien sûr, grâce au courage social des uns et à l'altruisme des autres, certains groupes ont nettement progressé en matière de conditions de travail. À ce titre, ils méritent d'être cités en exemple. Je pense notamment aux groupes de femmes, chez qui le salaire horaire et les avantages sociaux sont devenus beaucoup plus relevés (entre autres, grâce à la marche Du Pain et Des Roses). Je pense aussi aux groupes d'aide aux sans-abri, qui ont su rapatrier d'importantes sommes d'argent du fédéral.

Je pense enfin à tous ces organismes de droits et de services du Québec, qui ont fait le pari d'une structure syndicale. Ici, que les esprits chagrins et bigots se rassurent : il ne semble pas qu'un tel choix les ait amenés vers un quelconque corporatisme débilitant. Bien au contraire...

Un peu partout autour de moi, j'entends que les groupes sortent de plus en plus du placard, au chapitre des conditions de travail. Tant mieux donc, tout n'est pas perdu. Néanmoins, compte tenu d'une solidarité intergroupes beaucoup trop fragile, compte tenu aussi d'une reconnaissance par l'État qui ne vient pas, les quelque 5000 groupes du communautaire au Québec doivent redoubler d'ardeur s'ils veulent résister au maelström prévu avec le départ massif des boomers dans quelques années. Et surtout, ne compter que sur leurs propres moyens !

Gilles Simard

Journaliste au mensuel Droit de Parole, le doyen des journaux communautaires, publié à Québec

Édition du journal Le Devoir du lundi 16 mai 2005

Ce qui se passe dans le monde communautaire

Plan stratégie 2005-2008 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Par Sonia Lavergne

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE A DÉPOSÉ LE 11 MAI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SON PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008 INTITULÉ « POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC ».

Le plan stratégique du ministère comporte trois grandes orientations, à savoir favoriser la contribution du plus grand nombre de personnes au marché du travail, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que de moderniser les interventions du ministère.

Dans le but de favoriser la contribution du plus grand nombre au marché du travail, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit l'atteinte de plusieurs objectifs. Parmi ceux-ci, mentionnons d'augmenter de 45,9 % à 48,9 %, d'ici 2008, le taux d'emploi des personnes qui ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec. Le ministère prévoit également maintenir à 32 000 le nombre annuel de nouveaux participants à des activités de formation de base et à 4 100 le nombre annuel de nouvelles ententes de qualification de la main-d'œuvre. Le nombre d'entreprises qui seront aidées annuellement dans le cadre de mesures actives par Emploi-Québec sera également maintenu à 4 500.

En ce qui concerne la deuxième orientation du ministère, à savoir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, celui-ci prévoit organiser son action autour de trois axes d'intervention. D'abord, l'accès à l'emploi des groupes touchés par la pauvreté et par l'exclusion sociale et la valorisation du travail. Le ministère prévoit également revoir le filet de sécurité sociale et économique dans le cadre du Plan d'action gouvernement en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Finalement, il souhaite favoriser la prise en charge par les milieux locaux et régionaux de stratégies et de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Comme objectifs, le ministère se fixe d'atteindre notamment, d'ici 2008, une augmentation de 38 % à 41 % du taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi et d'accroître de 61, 2 % à 65 % la proportion de sortie durables de l'assistance-emploi. Le ministère entend également diminuer le taux d'assistance sociale de 8,5 % à 7,5 % ainsi que d'accroître de 5 % le revenu disponible moyen des ménages en situation de pauvreté par la mise en œuvre des mesures du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En ce qui concerne la prise en charge de stratégies et de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par les milieux locaux et régionaux, le ministère entend doter 50 territoires de CLE où l'on retrouve une concentration plus importante de pauvreté, d'ententes visant le développement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Mentionnons également que le ministère prévoit harmoniser, d'ici 2007, les pratiques administratives en matière de soutien gouvernemental aux organismes communautaires. Pour y parvenir, il envisage déposer, en 2006-2007, un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Le ministère entend également transférer aux autorités de la Sécurité du revenu tout ce qui concerne l'aide financière de dernier recours, l'intégration socioprofessionnelle des personnes incapables de travailler à court terme, l'articulation territoriale et le soutien à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que le soutien à la participation citoyenne et à la concertation. Le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et la Direction du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) seront également regroupés au sein de la Direction générale adjointe à l'action communautaire et aux initiatives sociales. Daniel Jean assurera le poste de directeur général à l'action communautaire et aux initiatives sociales et assumera la gestion du SACA. Maryse Lemieux a été nommée directrice du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et Jacques Dussault, directeur du Fonds québécois d'initiatives sociales.

Pour en savoir plus sur le Plan stratégique de ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, consultez le site Internet : www.mess.gouv.qc.ca

Source : Le Tour d'y voir, 13 mai 2005

Ce qui se passe dans le monde communautaire

Troc-Montérégie

Changement de date pour la formation sur la confidentialité

Bonjour à toutes et à tous !

Nous avons le regret de vous annoncer que, pour des raisons de logistique et par souci de vous offrir la meilleure formation possible, nous devons annuler la rencontre de formation sur la confidentialité du 1er juin prochain.

Elle sera reportée au mercredi 16 novembre 2005.

Pour ceux et celles toujours intéressé-es à la formation, nous vous demandons de confirmer vos inscriptions telles qu'envoyées précédemment. À la suite de vos confirmations, nous vous enverrons la « Boîte à outils, en toute confiance » par la poste. Il est très important d'en prendre connaissance et de noter les questions que ces documents soulèvent.

Pour ceux et celles qui n'étaient pas inscrit-es mais qui désirent le faire, **communiquez pour plus d'informations au numéro de téléphone suivant : (450) 347-4110 ou par courriel à l'adresse : trocmon@cam.org au plus tard le 30 septembre prochain.**

Nous sommes très désolées des inconvénients causés par ces changements mais sachez que cette formation sera des plus pertinente pour les organismes en lien avec les changements dans le réseau de la santé et des services sociaux

Description de la formation

La gestion des informations personnelles repose sur de nombreux principes. Au regard des pratiques communautaires, la notion de consentement libre et éclairé, le principe de transparence et la nécessité de posséder certaines informations doivent faire l'objet de réflexions et de recommandations pertinentes. D'autant plus que les technologies de l'information permettent de faire circuler l'information à une vitesse incroyable.

Avec la loi 25 et la volonté du gouvernement que les organismes communautaires autonomes participent au réseau intégré de services, il devient impératif de doter les membres des conseils d'administration, les personnes salariées, les personnes bénévoles, les militants et militantes et les stagiaires des organismes, d'une connaissance approfondie de l'éthique de la confidentialité.

Cette formation permettra de répondre aux questions liées à la collecte des données, au type de données recueillies, à la finalité des données utilisées, à la protection et la sécurité des renseignements personnels, à la responsabilité de l'organisme en vertu de la Loi sur la confidentialité et en lien avec les modifications apportées au projet de loi 83.

Cette formation vise également à doter les groupes d'une boîte à outils qui leur permettra de mettre en place des règles de fonctionnement afin de garantir la protection maximale des renseignements personnels.

Ce qui se passe à la CDC

Table d'action sociale

Le 12 mai dernier avait lieu la rencontre de la démarche de création de la Table d'action sociale au Centre communautaire Notre-Dame. Plus de trente personnes étaient présentes représentant divers milieux : groupes communautaires, villes, organismes de développement, commission scolaire, Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy (CSSS), etc.

D'entrée de jeu, l'animatrice et l'animateur de la soirée (Marie-Noëlle Girard, CDC et René Lachapelle, CSSS) ont fait un survol de la démarche et du contexte de la création d'une table d'action sociale, dont le dîner sur les enjeux politiques actuels, la conférence sur le développement social de monsieur George Letarte, la première soirée d'identification d'enjeux en développement social pour le Bas-Richelieu.

Ensuite, les participantes et participants passaient à l'action. En équipe, ils et elles ont statué sur des enjeux sociaux par la sous-région accompagnée de pistes de solution. Voici, en résumé, les enjeux et quelques avenues prioritaires et rassembleurs qui ont ressorti de la plénière :

Le rajeunissement de la population :

- Poursuivre l'accueil local (congé de taxes).
- Investir dans la qualité de vie dans le Bas-Richelieu.
- Investir dans les infrastructures (services) : santé – écoles.
- Importance de l'accès à l'emploi : de préférence dans la MRC.
- Parrainage adultes-jeunes en milieu de travail : transfert des apprentissages.
- Concertation et communication entre tous ... entreprises et autres.
- Globaliser à toute la population la mission d'accueil.

Créer des emplois locaux :

- Créer des conditions favorables au développement d'emplois locaux particulièrement pour les jeunes et les femmes.
- Partage des expertises aîné-es/jeunes.

Lutte contre la baisse démographique et le vieillissement de la population :

- Améliorer la qualité de vie des aîné-es en brisant l'isolement en leur permettant de vivre chez eux de façon sécuritaire.
- Faire de la place aux jeunes et leur créer des conditions favorables à leur implication.
- Améliorer la qualité de vie par la revitalisation des milieux urbains, par la mise en œuvre de la politique familiale, en favorisant la mixité sociale, etc.

Lutte à la pauvreté et à l'exclusion :

- Éducation populaire et scolaire (diplômes).
- Importance de l'insertion sociale.
- Création d'emploi pour les plus jeunes.

Les jeunes et les emplois :

- Déjà pénurie des jeunes pour occuper des emplois spécialisés.
- Adéquation entre la formation et les besoins du milieu (les besoins en emploi d'ici 5 ans).
- Coopération employeurs et institutions de formation pour identifier les besoins précis.

Organisation des services à domicile pour les personnes âgées :

- Responsabiliser les adultes : l'intergénérationnel- expertise.
- Tribune : faire part de l'histoire.
- Des activités qui vont répondre à leurs intérêts.
- Des services à leur convenance et leur faire connaître les ressources existantes.

Ce qui se passe à la CDC

(suite Table d'action sociale)

Le renouvellement de la population nécessaire pour une économie saine :

- Politique familiale partout sur le territoire avec aussi l'intergénérationnel.
- Collectiviser la situation : impliquer la population.
- Avoir des fonds pour supporter des actions.
- Que tous les intervenants développent les lunettes du développement social dans leurs actions.

Si nous résumons en une seule phrase l'enjeu prioritaire identifié lors de cette soirée, c'est de lutter contre la baisse démographique qui sévit actuellement. Voilà qui pourrait rassembler une majorité de la population. Sera-t-il un enjeu à la prochaine campagne électorale ?

Afin d'agir sur les enjeux, un comité de pilotage s'est formé. Il est composé de :

Marie-Line Saint-Arnaud	Agente rurale, Centre local de développement (CLD)
Marie-Noëlle Girard	Directrice, Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu (CDCBR)
René Lachapelle	Organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy (CSSS)
Lyne Alexander	Agente senior de développement Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RDHCC)
Jacques Larochelle	Adjoint à la direction, Atelier du chômeur/Recyclo-centre

De plus, une personne du milieu municipal et du milieu de l'éducation se joindrait à nos prochains.

De plus, RDHCC finance l'élaboration d'un *plan d'action communautaire* qui est l'occasion d'actualiser les besoins et les actions et de prioriser une stratégie d'intervention rassembleuse et mobilisante par les groupes communautaire, les jeunes et la collectivité. À suivre.

Infos des membres

Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu

Fermeture durant la saison estivale

Du 24 juin au 21 août 2005

Veuillez prendre note que les bureaux de Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu seront fermés du 24 juin au 21 août 2005. Toutefois, les services de marrainage, relevailles et de soutien à l'allaitement se poursuivront durant la fermeture des locaux.

Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale de l'organisme, ils seront pris régulièrement.

Bon été à tous !

L'Orienthèque-FMNT

Fières de souligner la persévérance des jeunes filles de la région !

C'est le 19 avril dernier qu'avaient lieu les finales régionales du concours *Chapeau, les filles* ! Cinq étudiantes du Cégep de Sorel-Tracy ont mérité les honneurs. Toutes nos félicitations à Marie-Andrée Bardier, Myriam Ouellet, Amélie Verville et Christine Vanasse du programme technique Environnement, hygiène et sécurité au travail, et Marie-Pier Brouillard de Techniques de génie mécanique, qui se sont méritées des bourses de 500 \$ et 100 \$.

Quant à Anaë Champoux, étudiante en Soudage haute pression et récipiendaire d'une bourse de 500 \$ et Daisy Thibault, étudiante en Techniques d'usinage et récipiendaire d'une bourse de 100 \$, elles représentaient fièrement la Commission scolaire de Sorel-Tracy.

Infos des membres

(suite *Fières de souligner... !*)

Toutefois, c'est à la finale provinciale du concours, qui s'est tenue le 2 mai dernier, qu'Amélie Verville et Christine Vanasse ont vu leurs efforts couronnés de succès ! En effet, Amélie a mérité un stage d'une valeur approximative de 5000 \$ offert par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et Christine a remporté une bourse de 2000 \$ au volet Équité offert par la FTQ.

Le mot de la fin appartient à Caroline Nantel, notre dynamique directrice, qui a rappelé que les hommes gagnent aussi à découvrir les secteurs typiquement féminins, notamment celui de la santé.

Maison Halte-Soleil

Dîner spaghetti

(Au profit de « Fonds de vacances D.I. »)

Mercredi le 8 juin 2005, de 11 h à 14 h
404 rue Filiatrault, Saint-Joseph-de-Sorel

10 \$ par personne

(Livraison disponible sur demande, SVP appelez une semaine à l'avance)

Au menu : spaghetti – salade – pain & beurre – dessert – breuvage – thé/café*

Pour plus de renseignements ou pour les livraisons, téléphonez à :
Patrice Désilets : 742-4959

* non applicable pour la livraison

La Porte du Passant

Assemblée générale annuelle

Mardi 21 juin 2005 à 17 h
au 189 rue du Prince, bureau 215

Merci de penser aux **renouvellements de vos cartes de membres** de la Porte du Passant, pour soutenir notre association et participer à notre assemblée annuelle.

Suite au départ en retraite de Mme Andrée Adam, une **nouvelle directrice** a pris ses fonctions le 2 mai 2005 : il s'agit de **Mme Marie Bouchard** qui remplissait auparavant les fonctions d'agente de développement à la Porte du Passant et **Mme Régine Anthoine-Duclos** occupe maintenant le poste d'agente de développement. **Une nouvelle équipe bien heureuse de collaborer avec vous !**

Des travaux d'**amélioration**, de **modernisation** et de **restructuration** sont prévus pour bénéficier d'une **cuisine plus fonctionnelle**, une salle à manger repensée, rénovée, avec des aires de circulation plus aisées et une décoration renouvelée.

Ces travaux interviendront cet été, dans le courant du mois de **juin 2005**. Ceci entraînera une **fermeture temporaire de notre service de cuisine** et nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour qu'elle entraîne le moins de gêne possible pour notre clientèle.

La Porte du Passant organisera une fête d'inauguration des locaux rénovés en septembre 2005.

Nous ne manquerons pas de tenir chacun au courant pour que nous puissions boire le verre de l'amitié ensemble.

Infos des membres

Le Vaisseau d'Or

**Assemblée générale annuelle
Mardi 21 juin 2005 à 19 h
à la Rotonde du Centre communautaire Notre-Dame
189 rue du Prince, Sorel-Tracy**

À cette occasion, nous présenterons un compte rendu des activités réalisées durant l'année 2004-2005 ainsi que des orientations et objectifs de l'Entraide et du Service Répit à la famille. Nous procéderons par la suite à l'élection des membres du conseil d'administration. Les membres en règle pourront se prévaloir de leur droit de vote. Par contre, vous pouvez vous procurer sur place votre carte de membre pour l'année 2005-2006. Le coût de la carte est de 5 \$ pour les membres individuels et de 10 \$ pour les membres corporatifs.

Un léger goûter sera offert par notre ressource. Le conseil d'administration et moi-même souhaiterions obtenir une confirmation de votre présence au plus tard **mercredi le 14 juin 2005** en communiquant au **(450) 743-2300**.

L'Association des aidants naturels du Bas-Richelieu

L'Association des aidants naturels du Bas-Richelieu a le plaisir d'annoncer la parution du Guide pédagogique de gymnastique douce qui est un programme varié, dynamique et adapté au mode de vie des aînés d'aujourd'hui : il s'adresse aux personnes qui désirent améliorer leur mobilité, seules à la maison ou en groupes.

Ce programme comprend une banque d'exercices visant la mobilité, la force, l'endurance musculaire, la coordination et la souplesse a été conçu par madame Céline Gariépy, éducatrice physique.

Fait sur une base régulière, le programme d'exercices améliore la qualité de vie, facilite le sommeil, diminue la fatigue et réduit les risques de chutes.

Pour obtenir ce guide pédagogique, **on s'adresse à l'Association des aidants naturels en téléphonant au 730-0880 ou en se présentant au 71 rue de Ramesay, bureau 109, Sorel-Tracy.**

Joujouthèque du Bas-Richelieu

**Inauguration des locaux jeudi le 16 juin 2005
au Centre Desranleau,
71 rue de Ramesay , Sorel-Tracy**

Nous sommes heureux de vous informer que la Joujouthèque du Bas-Richelieu est fière d'accueillir les familles du Bas-Richelieu et de Contrecoeur ayant des enfants de 10 ans et moins à participer à l'inauguration de ses locaux situé **au 151 rue Charlotte, le jeudi 16 juin 2005 au Centre Desranleau.**

Pour le moment, nous sommes toujours à la recherche de dons de jouets afin d'offrir un éventail plus diversifié de jouets. Notre mission est de permettre l'emprunt à prix modique d'une grande variété de beaux jouets via un abonnement annuel à un coût minime.

Par ce communiqué, nous sollicitons, une fois de plus, les gens de la région à s'impliquer et à participer à la cueillette de jeux et jouets pour la nouvelle joujouthèque. Vous pouvez donc y déposer ceux-ci à deux endroits distincts, soit à notre local temporaire (220) au Centre Desranleau ou au Centre d'amusement familial Anim Aventure au 385, boul. Poliquin aux heures d'ouverture.

Nous vous remercions infiniment pour votre participation active dans ce très beau projet. **Pour information, communiquez avec Julie Vachon au 780-1016.**

Infos diverses

RECHERCHE INTERNET

PointDeRepère.org : le répertoire des services gouvernementaux en ligne

VOUS VOUS ÊTES DÉJÀ ARRACHÉ LES CHEVEUX À LA RECHERCHE D'UN SERVICE GOUVERNEMENTAL SUR INTERNET ? POINTDEREPÈRE.ORG VOUS DONNE ACCÈS À DES DIZAINES DE SERVICES EN LIGNE, QU'ILS SOIENT PROVINCIAUX OU FÉDÉRAUX.

Les différents services gouvernementaux en ligne se retrouvent souvent à l'intérieur de sites complexes comptant des milliers de pages et diffusés à partir des missions des départements ou ministères, et non à partir des besoins de la population. D'où un accès difficile à ces services en ligne pour les non-initiés aux nombreux dédales d'Internet.

Afin de remédier à cette problématique, Industrie Canada a confié à Arrondissement.com, une entreprise d'économie sociale qui se voue à la démocratisation d'Internet pour les citoyens, le mandat de développer un portail qui répertorie l'information gouvernementale en fonction des besoins des citoyens.

Depuis avril 2005, www.pointderepere.org offre donc un accès facilité aux divers services gouvernementaux en ligne en répertoriant les services qui, en plus d'être informatifs, impliquent une interaction de la part de l'utilisateur comme la transmission d'information en direct vers un ministère, le téléchargement de formulaires, l'utilisation d'outils de calcul ou de localisateurs, la recherche à partir des moteurs de recherche spécialisés et de répertoires, le paiement de facture en ligne, etc.

L'internaute se voit proposer de naviguer à travers onze thématiques choisies en fonction de ses besoins de citoyen et de son cycle de vie : Éducation, Emploi, Famille, Identité et statut, Immigration, Impôt, Justice et droit, Logement, Retraite, Revenu et Transport. Chaque service en ligne est accompagné d'une brève description. De plus, le citoyen a la possibilité d'effectuer des commentaires sur le service proposé, faire connaître ses coups de cœur et ses suggestions.

Bonne navigation !

Source : *Le Tour d'y voir*, 10 mai 2005

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Qu'est-ce qu'un « projet clinique ? »

DEPUIS DES MOIS, JE ME DEMANDAIS: QU'EST-CE QU'UN « PROJET CLINIQUE » ? J'AVAIS LU À CE SUJET LES 500 PAGES QUE L'ON TROUVE SUR LE SITE INTERNET L'ASSOCIATION DES CLSC ET DES CHSLD. ÉGALEMENT LES 200 PAGES SUR LE SITE DU MINISTÈRE. AINSI QUE LES 100 PAGES SUR LE SITE DE L'AGENCE RÉGIONALE. MAIS JE NE COMPRENAIS PAS ENCORE .

Un plan d'affaires, c'est habituellement un montage financier qui vise à ce que l'entreprise fasse des profits. Un projet clinique vise-t-il donc à faire des profits ? Avec les PPP, peut-être.

Voir le texte de M. Boileau (page 7) : http://www.rsss16.gouv.qc.ca/rencontres/presentation_L.Boileau.pdf

Y aurait-il eu confusion entre un plan d'affaires et un plan de développement, termes employés habituellement dans le secteur public pour désigner la chose ?

En fait, un projet clinique, cela s'inspire du « zero based budgeting system ». On efface tout et on recommence! On rejustifie chaque dépense, chaque programme, chaque service. C'est une technique de gestion qui était à la mode il y a vingt ans...

Les « projets cliniques », un plan d'affaires ? Ah ! Glissement du vocabulaire, quand tu nous tiens !

Source : *Le Tour d'y voir*, 16 mai 2005

Infos diverses

L'Université populaire du CFP - 2005

À toute vitesse ! Un monde meilleur ?

Dans la « tyrannie de l'urgence », avons-nous encore le temps et l'espace nécessaires pour se donner des projets de société ? Telle est la grande question à laquelle l'Université populaire d'été du Centre de formation populaire tentera de répondre.

Le Québec vit présentement de profondes transformations sociales qui se sont opérées dans un laps de temps très court. Les mouvements communautaire, syndicaux et des femmes se mobilisent pour former un front commun s'opposant à la montée de la droite. Dans le quotidien, tant les groupes de base que les regroupements vivent dans l'urgence d'agir rapidement afin de préserver les acquis et de répondre aux besoins urgents de la population québécoise.

Dans un tel contexte, comment trouver le temps et l'espace nécessaires pour construire un monde meilleur ? Est-ce que le fait d'agir en éteignant des feux nous reconforte et nous valorise ? L'énergie investie dans les nombreuses croisades menées contre l'État en vaut-elle la chandelle ?

Comment prendre le recul nécessaire et maintenir notre capacité de proposition ?

**Le CFP vous invite à réfléchir et à échanger sur ce sujet d'actualité dans un cadre champêtre,
au Camp St-Urbain, du 28 août au 1er septembre 2005.**

(514) 842-2548 postes 222, 223 et 226

<http://www.lecfp.qc.ca/>

INVITATION - PRÉ-PROGRAMME

Coûts et inscriptions : 300 \$ plus taxes,

groupes populaires, communautaires, groupes de femmes et individuEs

450 \$ plus taxes, syndicats et institutions

Inscriptions, une facture vous parviendra par retour du courrier:

info@lecfp.qc.ca

Jacques Dufresne, Philosophe (conférence d'ouverture)

Gilles Bibeau, professeur au département d'anthropologie de l'U. de M.

Christine Boulet du Centre des femmes l'Héritage

Kalpana Das, Institut Interculturel de Montréal

Roger Gagnon, physicien et astronome

Comité aviseur de l'ACA

Josée Lamoureux, service de recherche de la CSN

Jacques Proulx, Solidarité Rurale

d'autres confirmations à venir...

Le programme sera disponible sur le site du CFP le 19 mai 2005

<http://www.lecfp.qc.ca/Conférenciers-conférencières>

Infos diverses

Maison Monbourquette

La maison Monbourquette est un nouvel **organisme à but non lucratif** qui a commencé ses activités à l'automne 2004. Notre mission est d'aider les familles et les individus qui vivent ou ont vécu avec difficulté un décès ou une disparition, à mieux vivre leur deuil.

Nous voulons :

- faciliter l'accès aux services de suivi de deuil dans le milieu de vie des familles et des personnes,
- élaborer et offrir des services complémentaires et innovateurs de suivi de deuil,
- contribuer à l'avancement de la recherche concernant le suivi de deuil,
- devenir un lieu reconnu d'expertise en suivi de deuil qui favorise l'échange et la diffusion des connaissances.

Dès la fin du mois de mai 2005, notre premier Répertoire des ressources en suivi de deuil au Québec sera en vente à la. **Vous pouvez vous le procurer par commande postale au coût de 23 \$ (taxes, manutention et frais postaux inclus).**

**Vous pourrez aussi vous le procurer au coût de 15 \$ à notre bureau de Montréal en juin.
2000, boulevard St-Joseph Est
Montréal (Québec) H2H 1E4**

**Pour informations : 1 888 423 3596 (sans frais) ou (514) 523-3596
Courriel : infos@maisonmonbourquette.com**

Si vous intervenez en suivi de deuil et que, malheureusement, vous n'aviez pas reçu l'information concernant ce Répertoire, **vous pouvez vous inscrire dès maintenant afin que nous ayons vos coordonnées dans notre base de données pour répondre aux gens** qui recherchent de l'aide, car nous mettons sur pied une ligne d'écoute et de référence sur le thème du deuil. De plus, lorsque nous lancerons la prochaine édition, ces informations seront précieuses pour vous contacter.

Communautaire

Dans le cadre d'un projet financé par l'Initiative Jeunesse du Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada

Communautaire recherche :
**Stagiaires en animation de milieu
(Emplois temporaires : 10 postes de 12 semaines)**

Tâches

- Animer des activités d'initiation et de familiarisation à Internet dans les centres d'accès à Internet (CACI).
- Former des bénévoles à l'animation de centres d'accès.
- Évaluer des ateliers et compiler des statistiques.
- Préparer sur une base régulière des ateliers et produire le matériel pédagogique.
- Faire la promotion des activités auprès de la population visée, produire le matériel de promotion et de publicité et participer à sa diffusion.
- Participer aux formations et aux réunions d'équipe.
- Participer à la mise à jour des pages Web des centres d'accès.
- Toutes autres tâches connexes.

Infos diverses

(suite Communautaire)

Les exigences

- Avoir 30 ans et moins au moment de l'embauche.
- Être inscrit dans un établissement post-secondaire et/ou avoir complété au moins un cours dans un établissement post-secondaire.
- Être citoyenne/citoyen du Canada et autorisé à y travailler.

Critères de sélection

- Enthousiasme, créativité, débrouillardise et initiative.
- Excellente aptitude à la communication.
- Connaissance des ordinateurs et d'Internet (y compris la navigation sur Internet, l'installation et la gestion du matériel informatique et des logiciels de base).
- Intérêt pour le milieu communautaire.
- Une bonne connaissance de HTML et des compétences de base en conception de pages Web sont des atouts.

Conditions : 10 postes de 12 semaines, 35 heures/semaine. Salaire : 8,50 \$ l'heure

Début : juin 2005

Faites parvenir votre C.V. et une lettre d'intention au plus tard le 5 juin 2005 à :

Communautaire

Comité de sélection : PAC INITIATIVE JEUNESSE (stagiaires)

65 rue de Castelnau Ouest, bureau 202

Montréal, Qc, H2R 2W3, télécopieur : (514) 948-3320

Courriel : pac-ij@communautaire.qc.ca

www.communautaire.qc.ca